

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VAL-FLEURY

Compte rendu réunion #7

Date : Mercredi 26 mars 2025

Présidence de séance : Virginie SENECHAL, Christel CARDOSO, élues de quartier référente

Responsables administratifs : Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Florentin SOLOIS, responsable communication et participation citoyenne.

// Ateliers participatifs

Piétonisation Centre/Monoprix

Intervenants : Jean-Marie BESSIN, directeur général adjoint ; Louise Le GOUVELLO, responsable transition environnementale

Dans la continuité de Meudon 2040, la Ville étudie la piétonisation de plusieurs sites, dont les abords du Monoprix. La piétonisation de deux des quatre voies face au Monoprix est envisagée. Les conseillers de quartiers sont invités à réfléchir aux dispositions concrètes à mettre en œuvre.

Pour tous, le succès de l'expérimentation repose sur la capacité de la Ville et ses partenaires à animer durablement l'espace piéton. Les conseillers proposent la création d'une grande terrasse au croisement de la rue Terre Neuve et de la rue de la République. Au moins un foodtruck devra s'y installer sur toute la durée de l'expérimentation. Des animations ou jeux pour enfants pourraient utilement être proposés. L'installation d'un manège est envisagée.

Les conseillers évoquent également l'ambiance des voies. Pour marquer la séparation avec les autres voies, il convient d'y créer une ambiance végétale, complémentaire aux GBA réglementaires en béton. La Ville devra également harmoniser les sols pour que l'espace soit visuellement uniforme. Certains participants, prenant exemple sur la place de la Concorde, proposent l'installation de végétation estivale (palmiers) de part et d'autre de la rue dans de grands pots.

Les conseillers sont partagés sur la cohabitation piétons - cyclistes. Pour certains, l'espace piéton doit être apaisé et le risque de collision avec des cyclistes lancés à pleine vitesse est trop important. Pour d'autres, il est impératif de consacrer une voie cyclable pour promouvoir les mobilités actives. La réflexion s'est ensuite portée sur l'inauguration de ce dispositif. Dans un premier temps, les conseillers envisagent le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique. La Ville organisant ce jour la Fête de l'Été au parc du Tronchet, tous les moyens logistiques seront déployés. Le 28 juin est alors proposé.

Un débat s'est alors engagé sur la fête de quartier. Envisagée initialement en septembre sur la terrasse de l'Orangerie pour la plus grande table du monde, l'idée d'organiser la fête de quartier le 28 juin est proposée. Un sondage sur WhatsApp a été proposé à l'ensemble des conseillers pour choisir l'option à privilégier.

Compte-tenu de l'engouement des conseillers de quartier, Ludovic BARBIER, président de l'association Meudon Commerces, a annoncé qu'il mobiliserait les commerçants du secteur (une trentaine) pour prendre part à l'opération.

Attractivité commerciale de la Ville

Intervenants : Albin TOURNIER, responsable attractivité commerciale ; Ludovic BARBIER, président de Meudon Commerces

La Ville a invité Ludovic BARBIER pour animer cet atelier. Les participants ont pu partager leur ressenti sur les commerces locaux et faire leurs propositions d'amélioration.

Les participants constatent un problème d'homogénéité de l'offre commerciale sur le quartier. Certaines zones, comme le secteur Rodin, sont presque désormais entièrement dépourvues de commerces. Au contraire, dans d'autres zones, la concentration de commerces de même type est jugée problématique (pharmacies, banques...) C'est le cas par exemple des commerces alimentaires - restaurants au carrefour de la ferme. Le manque de certains commerces (poissonnerie, vestimentaire) est également souligné. Un focus est fait sur Val Fleury. Les conseillers voudraient voir s'y implanter une boucherie/charcuterie, une AMAP de producteurs locaux, un magasin de vêtements dégriffés et enfin un espace de réparation d'électroménager. L'absence d'offre de presse écrite a également soulevé des inquiétudes notamment depuis la fermeture du rayon presse du Monoprix.

Certains conseillers suggèrent que l'accessibilité, et notamment le stationnement autour des commerces, peut être un frein pour la fréquentation. Le développement des zones bleues est évoqué. Le coût des baux commerciaux pour les commerçants est débattu, que certains suggèrent de subventionner. Un conseiller fait remarquer l'absence de coordination dans les fermetures estivales des boulangeries.

Pour améliorer la situation des commerçants meudonnais, les conseillers suggèrent de renforcer la communication. Ludovic BARBIER les informe que le guide Meudon Commerces, recensant l'ensemble des commerçants, sera réédité prochainement.

Quelques conseillers évoquent la création d'une cartographie dans la rubrique commerces du Chloroville permettant de faire des focus sur certaines zones. La mise en place d'une signalétique aux abords des gares indiquant les zones commerciales est suggérée.

Concernant les marchés alimentaires, le problème des prix plus élevés à Meudon que dans d'autres villes est abordé. Afin de défaire cette image, un comparatif de panier entre le marché du Plessis-Robinson et celui de Maison Rouge a été proposé.

// Points d'actualité

Modernisation de la piscine Guy Bey

La piscine, construite en 1967, a fait l'objet d'un audit dont les conclusions démontrent que le bâtiment, très énergivore, nécessite d'être modernisé et restructuré en profondeur. Dans son état actuel, avec un unique bassin de 50 mètres, il est difficile d'accueillir plusieurs types de publics et d'activités simultanément. Les créneaux sont saturés et le bassin est inadapté aux non-nageurs, aux petits et aux seniors.

L'objectif du projet de rénovation est de construire un équipement bioclimatique et plus modulable pour toucher plus de populations, développer de nouveaux usages et permettre la pratique de l'handisport. Le projet de la Ville est de reconstruire, sur le site, un centre aquatique comprenant un bassin modulable de 50 mètres, un bassin de 25 mètres multi-activités, une pataugeoire, un solarium et un splashpad extérieur et un parking accessible aux cars.

Cette construction sera bioclimatique pour mieux maîtriser les consommations énergétiques. Une meilleure gestion des énergies, des niveaux de performance énergétique et de gestion de l'eau seront demandés par la Ville dans son cahier des charges. Une partie du projet sera sur proposition des constructeurs exploitants. Ceux-ci auront la possibilité de proposer des activités annexes nécessaires pour équilibrer le projet : restauration panoramique, hammam, sauna...

Les travaux de démolition étaient et de reconstruction se dérouleront entre 2028 et 2029e. Afin d'assurer la continuité du service public, les services de la Ville échangent avec les communes voisines afin de poursuivre les offres de sortie scolaire.

Au début couplée avec la piscine, la reconstruction du gymnase a été dissociée de la piscine pour des raisons de coût et d'efficacité énergétique.

Etudes et travaux à l'église Saint-Martin

Antérieure à 1905, l'entretien de l'église Saint-Martin revient à la Ville de Meudon conformément à la loi de séparation de l'église. Des travaux d'amélioration thermique seront réalisés, la charpente en bois reprise, la sacristie, le chœur et l'orgue restaurés...

18 mois de travaux seront nécessaires. Le calendrier des travaux sera établi à la suite de l'instruction du dossier par la DRAC.

// Questions réponses

Plusieurs conseillers jugent la date de démarrage de la collecte des déchets verts trop tardive. En effet, des sacs, pleins, ont déjà été déposés dans la rue alors que la collecte ne démarre qu'en avril. Il est d'ailleurs rappelé que les haies ne doivent pas être taillées en avril, du fait de la nidification des oiseaux.

Cette collecte est gérée par GPSO, par le biais d'un marché sur une durée annuelle de sept mois. La première année, la collecte avait démarré mi-mars, pour s'achever fin octobre. Les habitants avaient jugé que la collecte s'arrêtait prématurément. La période de collecte a alors été décalée d'un mois pour s'achever fin novembre, GPSO ne pouvant intervenir sur la durée du marché une fois celui-ci en vigueur. Pour le prochain marché, les conseillers suggèrent des périodes d'interruption de la collecte (du 1er au 15 août) pour que la collecte couvre une durée plus longue sans que le nombre de collectes ne soit augmenté.

Les propositions des conseillers seront transmises à GPSO.

// Prochaine réunion

Jeudi 5 juin 2025, Conseil de quartier #8, lieu à définir

Meudon, le 27 mars 2025